



PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Reddition de compte pour l'année 2023-2024
et perspectives pour l'année 2024-2025

Pour une école bienveillante, inclusive et sécuritaire



Centre
de services scolaire
des Chic-Chocs

Québec 

Durant l'année scolaire 2023-2024, les membres du comité de travail se sont mobilisés afin de bâtir un plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation qui répond aux besoins des élèves. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous ajouterons une personne-ressource du CALACS afin de nous soutenir en lien avec la prévention des violences à caractère sexuel.

Les objectifs ciblés dans notre plan de lutte étaient mesurables, observables et réalistes. En ce qui concerne l'atteinte des objectifs, le bilan est positif. Cependant, nous devons les maintenir en raison de la clientèle qui évolue et le roulement de personnel. La formation devra être offerte d'année en année.

Lors de notre évaluation, nous avons constaté des manquements dans la qualité de la surveillance, notamment au secondaire et particulièrement pour les nouveaux membres du personnel ainsi que les suppléants. La qualité de la surveillance demeure donc un enjeu. Le comité s'engage à assurer un meilleur suivi pour 2024-2025. Les membres du comité assureront des moments de surveillance en accompagnant les nouveaux membres et en les guidant dans leurs interventions.

Nous avons aussi fait le constat que les données recueillies concernant la manifestation de violence à caractère sexuel n'étaient pas suffisantes afin d'identifier nos objectifs et nos stratégies. Une analyse est en cours afin de mieux établir nos priorités. L'accompagnement d'une personne-ressource, et ce, dès le début de l'année scolaire, nous aidera à bonifier nos moyens de prévention en matière de violences sexuelles ainsi que les interventions à préconiser envers celles-ci.

Nous constatons que la violence verbale entre les élèves est un enjeu, particulièrement au primaire lors des périodes de jeux (récréations, périodes d'éducation physique, déplacements). Les élèves ont peu d'habiletés à exprimer leurs mécontentements lorsqu'ils vivent des frustrations. Aussi, certains élèves éprouvent des difficultés à s'intégrer dans les jeux. Pour quelques-uns, les interventions systématiques sur la violence verbale n'étaient pas suffisantes pour améliorer la situation. Ils ont dû être accompagnés lors des périodes récréatives afin de les aider à exprimer correctement leurs mécontentements et à s'intégrer.

Au secondaire, des interventions liées au langage vulgaire sont faites de façon systématique lors des pauses. Les élèves ne se parlent pas bien entre eux. Cependant, ils se rendent rarement à des menaces verbales ou physiques. Le personnel attiré à la surveillance est souvent mal à l'aise d'intervenir auprès de certains groupes. Les problématiques vécues concernent principalement le flânage dans les toilettes et les tenues vestimentaires chez les filles. Il y a beaucoup d'impolitesse envers le personnel en ce qui concerne ces deux sujets.

Le suivi des élèves récidivistes dans les situations de violence ou d'intimidation qui impliquent des gestes réparateurs sont à prioriser. Les intervenants pivots font la première démarche jusqu'à l'arrêt d'agir. Par la suite, la situation est référée à la direction qui applique les sanctions. Pour les élèves présentant un profil récidiviste, nous constatons que la situation cesse ou s'améliore grandement lorsqu'un suivi est entrepris par un intervenant responsable du suivi auprès de l'élève et de la famille. Des ressources doivent être disponibles pour cette démarche essentielle. Pour l'année scolaire 2024-2025, des heures supplémentaires seront ajoutées pour soutenir les élèves.

Nous utilisons les modules SOI (an 2) et ÉVIO (an 1) afin de répertorier et documenter les actes de violence ou d'intimidation. Avec le nombre d'heures attirées aux intervenants pivots pour inscrire tous les événements, nous constatons qu'avec le défi administratif que cela représente, nous devons ajuster le fonctionnement pour l'an prochain afin d'augmenter notre efficacité. Les inscriptions dans SOI seront faites par la personne qui a vu l'acte ou qui a reçu la plainte. Cette personne indiquera si une référence est faite à l'intervenant pivot. En ce qui concerne ÉVIO, il sera accessible aux intervenants pivots, à la direction et aux personnes responsables du suivi. Nous devons nous assurer que tous les enseignants et membres du personnel concernés utilisent SOI efficacement. Une formation par les mentors est prévue.

Le code de vie est expliqué aux élèves. Cependant, il est peu respecté par plusieurs élèves. Le moyen du plan d'action CVI « Clarifier l'application du code de vie » pourrait être changé pour celui-ci : « S'assurer l'application du code de vie : L'affaire de tous ».

En ce qui concerne la collaboration avec les parents, elle est majoritairement positive. Pour soutenir les familles, le comité prévoit produire une capsule guidant les parents sur les pratiques probantes pour reprendre les actes de violence et/ou d'intimidation avec leur enfant qu'il soit auteur ou victime.

Pour conclure, nous croyons que les objectifs fixés et les moyens que nous avons mis en place ont contribué à l'instauration d'un climat sain et sécuritaire pour les élèves et les acteurs de notre école. La documentation des événements et le suivi auprès des élèves seront à bonifier afin d'améliorer nos résultats. Des améliorations sont à prévoir en lien avec les interventions universelles. Par exemple, lorsqu'un atelier est offert en classe en lien avec les habiletés sociales, il faut s'assurer qu'il est réinvesti dans les interventions à faire lorsque les élèves sont dans divers contextes (récréations, déplacements, jeux, etc.). Les membres du comité sont satisfaits de la gestion des situations vécues durant l'année scolaire. Le comité est aussi très confiant en ce qui concerne les bonifications prévues au plan de lutte pour l'année 2024-2025 seront positives.

Tableau des manifestations de violence et d'intimidation pour l'année scolaire 2023-2024

Primaire		
Violence	Intimidation	Violence non intentionnelle
13 situations	16 situations	3 situations
Secondaire		
Violence	Intimidation	Violence non intentionnelle
5 situations	3 situations	2 situations